

Boulange

Nouveaux logements : quel avenir pour le carreau de la mine ?

Environ 150 nouveaux logements pourraient être construits sur l'ancien carreau de la mine de Boulange. La municipalité et l'EPA Alzette-Belval poursuivent leurs discussions pour affiner les contours de ce programme immobilier inscrit depuis 2014 dans le plan stratégique opérationnel de l'EPA.

Les discussions se poursuivent entre la mairie de Boulange et l'EPA Alzette-Belval, sur l'aménagement du carreau de la mine. « Nous partons sur un projet mesuré », assure toutefois Antoine Falchi, le maire. Cent cinquante logements, tout au plus, devraient être construits sur la friche.

C'est moins que les 420 prévus, au total, dans la version 2019 du plan stratégique opérationnel (PSO) de l'EPA (établissement public d'aménagement). Entre 250 et 350 nouveaux habitants sont espérés dans la commune.

« Cette nouvelle population permettra de renouveler les effectifs scolaires », indique le maire, tout en limitant la hausse démographique longtemps crainte.



Aucun logement ne sera construit sur le site des Vaches grasses promet le maire. Le carreau de la mine pourrait quant à lui accueillir 150 logements. Photo Philippe Neu

● « Rien aux Vaches grasses »

Élu en 2020, le candidat Antoine Falchi avait promis de contenir les projets immobiliers à Boulange. Il s'était opposé à l'urbanisation du site des « Vaches grasses », mettant en avant le sous-dimensionnement des réseaux d'assainissement et des équipements publics face à cette percée démographique.

« Il n'y aura rien sur le terrain des Vaches grasses », affirme-t-il. C'est là que devaient être construits la majorité des nouveaux logements. Le carreau de

la mine, qui était destiné à abriter des équipements publics et de l'artisanat, lui a été préféré. « La loi zéro artificialisation des sols a changé la donne, poursuit-il. Je préfère que l'on soit accompagné par l'EPA sur ce projet, plutôt que par un promoteur privé. S'agissant d'une friche, c'est une zone complexe à aménager. »

Un champ photovoltaïque pourrait être adossé au projet. Un impératif toutefois : « Il ne faudra pas que ce projet nous empêche d'en mener d'autres. Pour l'instant, rien n'est validé. »

● L'assainissement mis aux normes ?

Reste une question : le réseau d'assainissement tiendra-t-il ? « Il pourra toujours y avoir une station autonome », répond le maire. L'option ne tiendrait pas la corde. Les travaux de mise aux normes du réseau par temps humide pourront être lancés dès qu'une délégation aura été désignée pour la maîtrise d'ouvrage. Ce ne sera pas le Sivom, en voie de dissolution. Cela pourrait être le Syndicat des eaux Fensch-Fontoy, si la ville de Boulange y adhère.

● D. G.

► **Bloc-notes**

Audun-le-Tiche

Assemblée générale de la FCPE

Vendredi 22 novembre. À 19h30. MJC.

Assemblée générale de la FCPE, antenne d'Audun-le-Tiche, Russange, Rédange.

Club de marche Train 11 Val d'Alzette

Samedi 23 novembre. À 11h. Salle Jean-Moulin.

Assemblée générale.

École de musique Diapason

Mercredi 27 novembre. À 18h. Auditorium Notre-Dame de Lorette. Assemblée générale.

Ottange

Agence France Services

Hôtel de ville. Tél. 03 82 82 08 21. Mail : franceservicesottange@gmail.com.

Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h à 17h, les vendredis de 8h à 12h et les samedis de 8h30 à 11h30.

Ouverture de la mairie

Mairie. Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h à 17h et les vendredis de 8h à 12h.

Tél. 03 82 50 53 33.

Agence postale

Hôtel de ville. Les mardis, mercredis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 17h, les vendredis de 8h à 12h et les samedis de 8h30 à 11h30. Tél. 03 82 89 94 25.